



RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DU GERS
Ville de Fleurance

FLEURANCE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du vendredi 3 mai 2019 à 18 h 30

L'an deux mille dix-neuf, le trois du mois de mai à 18h30, le conseil municipal de la commune de Fleurance s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, sous la présidence de madame Charlette BOUÉ, 2^{ème} adjoint, suite à sa convocation du 26 avril 2019.

PRESENTS : 18

Monsieur Bruno MATTEL, 1^{er} adjoint – Madame Charlette BOUÉ, 2^{ème} adjoint – Madame Simone VIRELAUDE, 3^{ème} adjoint – Monsieur Pierre LASCOMBES, 4^{ème} adjoint – Monsieur Michel ARMENGOL, 5^{ème} adjoint – Monsieur Gérard AURET, 6^{ème} adjoint – Monsieur Raymond VALL, C.M. – Madame Brigitte LAURENTIE-ROUX, C.M. déléguée – Monsieur Christian MOTTA, C.M. – Monsieur Gérard SALON, C.M. délégué – Monsieur Bernard BASSO, C.M. – Monsieur Jean-Louis CASTELL, C.M. – Monsieur Aguste SOUSA, C.M. – Madame Monique DE BRITO, C.M. – Madame Flora CASTEL, C.M. – Monsieur Grégory BOBBATO, C.M. – Madame Elisabeth MOREAU, C.M. – Monsieur Robert LODA, C.M.

ABSENTS EXCUSES : 09

Madame Emilie MUÑOZ-DENNIG, maire
Madame Isabelle DUBORD, 7^{ème} adjoint – Procuration à madame Simone VIRELAUDE
Madame Annette SOLETO, C.M. – Procuration à monsieur Jean-Louis CASTELL
Madame Régine LLOAN-RAYNARD, C.M. – Procuration à monsieur Michel ARMENGOL
Monsieur Patrick SARRAMIAC, C.M. délégué – Procuration à monsieur Gérard AURET
Monsieur Gilbert PEDRA, C.M. – Procuration à monsieur Bernard BASSO
Madame Caroline ACHÉ, C.M. – Procuration à monsieur Bruno MATTEL
Madame Coralie THORE-EYMARD, C.M. – Procuration à monsieur Grégory BOBBATO
Madame Inès PINOS, C.M. – Procuration à monsieur Robert LODA

ABSENTS: 02

Madame Jeannette DUDIT, C.M.
Madame Marie-Agnès RAYNAUD, C.M

Les conseillers formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, ont désigné comme secrétaire madame Flora CASTEL.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

➤ **ACCORDE** la protection fonctionnelle et juridique sollicitée par madame Emilie MUÑOZ-DENNIG, maire,

➤ **ACCEPTTE** de prendre en charge sur le budget communal, les frais et honoraires de l'avocat assurant la défense de ses intérêts,

Fait à Fleurance, le 10 mai 2019

Pour Madame le maire empêchée,
L'adjointe déléguée,



Madame Charlette BOUÉ